

SERVICE NEGOCIATION VENTE

HONORAIRES

Article L.444-1 Code du commerce

NÉGOCIATION :

Honoraires TTC de négociation des ventes immobilières

De 0 à 50.000€	6%
Au-delà	3%

*Tranches cumulatives

Honoraires TTC d'avis de valeur

Pour les appartements	200 € par lot principal
Pour les maisons	300 €
Autre	Sur devis

Honoraires TTC Ventes Notariales Interactives

Prix de vente	Honoraires
Jusqu'à 150.000€	5% du prix de vente
Supérieur à 150.000€	4.5% du prix de vente

*Tranches non cumulatives

VOTRE CONTACT :

Sandrine David

Tél : 02.99.67.48.48

Mail : sandrine.david@groupemonassier-rennes.notaires.fr



DYADEIS NOTAIRES

6 cours Raphaël Binet

CS 14351

35043 RENNES CEDEX

SERVICE REDACTION PROMESSE DE VENTE HONORAIRES

Article L.444-1 Code du commerce

Promesse de vente de biens d'habitation ou de terrains entre particuliers

Promesse de vente	300 € HT
Avenant à promesse	80 € HT

Promesse de vente de biens d'habitation ou de terrains au profit de professionnels de l'immobilier

Promesse de vente (* avec data room)	500 € HT (* + 300 € HT)
Avenant à promesse	200 € HT

Promesse de vente de biens à usage artisanal, industriel ou tertiaire

Promesse de vente (* avec data room)	500 € HT (* + 300 € HT)
Avenant à promesse	200 € HT



DYADEIS NOTAIRES

6 cours Raphaël Binet

CS 14351

35043 RENNES CEDEX

SERVICE LOCATION HONORAIRES

Article L.444-1 Code du commerce

Honoraires TTC de négociation des locations

Les honoraires sont calculés en fonction du montant du loyer hors charges, répartis entre le propriétaire et le locataire :

De 0 à 400€	2 fois le montant du loyer mensuel
De 400€ à 950€	1,5 fois le montant du loyer mensuel
De 950€ à 1.000€ et au delà	1 fois le montant du loyer mensuel

Conformément à la loi ALUR n°2014-366 du 24 mars 2014, la part des honoraires supportée par le locataire ne peut excéder celle du propriétaire, de sorte qu'elle est plafonnée de la manière suivante :

12 € TTC /m ² de surface habitable (zone très tendue):	+3 € TTC/ m ² de surface habitable pour l'état des lieux
10 € TTC /m ² de surface habitable (zone tendue):	+3 € TTC/ m ² de surface habitable pour l'état des lieux
8 € TTC /m ² de surface habitable :	+3 € TTC/ m ² de surface habitable pour l'état des lieux

VOTRE CONTACT :

Sylvie MONCELIER
Tél : 02.99.67.48.20
Mail : sylvie.moncelier@groupe-monassier-rennes.notaires.fr

SERVICE GESTION LOCATIVE HONORAIRES

Honoraires HT de gestion locative

Pour les biens en copropriété	6% Hors Taxes du montant des loyers hors charges
Pour les biens hors copropriété	5% Hors Taxes du montant des loyers hors charges
Pour les biens pour lesquels nous effectuons les déclarations de TVA	6% Hors Taxes du montant des loyers hors charges

VOS CONTACTS :

Sandy CHAUVIN
Gestion
Tél : 02.99.67.48.23
Mail : sandy.chauvin@groupemonassier-rennes.notaires.fr

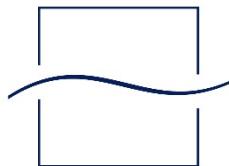
Sylvie MONCELIER
Négociation et intendances
Tél : 02.99.67.48.20
Mail : sylvie.moncelier@groupemonassier-rennes.notaires.fr

DYADEIS NOTAIRES
6 cours Raphaël Binet
CS 14351
35043 RENNES CEDEX
Tél : 02.99.67.48.48

HONORAIRES DE CONSULTATION

Article L.444-1 Code du commerce

Tarif horaire minimum : 250€ HT/heure ou sur devis



**GROUPE
MONASSIER**

RENNES



DYADEIS NOTAIRES
6 cours Raphaël Binet
CS 14351
35043 RENNES CEDEX
Tél : 02.99.67.48.48